



Fédération Française de Twirling Bâton

Communiqué d'informations

Juin 2013

N°4

SOMMAIRE

Élections CROS et CDOS

Election CNOSF

Réunion FFTB / NBTA

Juridique

AGENDA

France-Espagne

22 au 23 juin 2013 à l'Hospitalet (près de Barcelone)

Championnat d'Europe

4 au 7 juillet 2013 à Helsingborg (Suède)

Coupe du monde

8 au 11 août 2013 à Almere (Pays-Bas)

AGENDA FEDERAL

Bureau Fédéral

29 et 30 juin 2013 à Massy

Élections CROS et CDOS

Les élections des différents Comités Régionaux et Départementaux Olympiques et Sportifs (C.R.O.S. et C.D.O.S.) ont eu lieu depuis plusieurs semaines. L'occasion pour la Fédération de féliciter Jean Luc BLANCHON (Président du CDOS 38), Marie Line BOUTON (Vice-Présidente du CROS Martinique), Nicole PERTOLDI (Vice-Présidente du CDOS 47), Nadia MASSARI (Membre du CROS Ile de France), Evelyne POTIRON (membre du CDOS 77), Thierry PRADINES (membre du CDOS 82), Fernand RIVAT (membre du CDOS 88) et Christian VIDAKOR (Membre du CDOS 13), qui s'investissent également au sein de notre Fédération.



Denis Masseglia réélu au CNOSF

Seul candidat à sa succession, Denis Masseglia a été réélu le 23 mai 2013 pour son deuxième mandat à la tête du Comité National Olympique et Sportif Français avec presque 79% des voix. Il va s'attacher à poursuivre la réforme de la gouvernance du sport français et compte sur le rassemblement de toutes les fédérations : « Tout le monde doit participer intensément à la vie du CNOSF, a-t-il déclaré dans son discours de remerciement. Nous n'avons pas les moyens d'être divisés et devons être absolument rassemblés du mieux possible. Notre force ne pourra être que collective. »

Réunion FFTB / NBTA au Ministère

Comme annoncé dans le communiqué n°3 du mois de mai 2013, la réunion entre la FFTB et la NBTA a eu lieu le 14 mai dernier au Ministère afin de travailler sur notre « volonté commune d'ouverture, de collaboration et de mutualisation dans l'intérêt du développement de la pratique du twirling bâton et de ses disciplines connexes ». Le Ministère nous encourage dans cette voie et « restera à nos côtés pour nous accompagner dans cette démarche et notamment en ce qui concerne l'encadrement juridique le plus approprié ».



Juridique

Suite à l'audience du 1^{er} mars au Conseil de Prud'hommes de Longwy, les demandes de Mme JACQUIN, Mme WIEMERT et Mme BERNI, dans leur intégralité, ont été jugées soit déboutées, soit mal fondées.